

Vimoutiers

Le Réveil Normand du 5 novembre 2025

720 mots

# Jean-de-la-Varende.

## La maternelle dans ses nouveaux locaux

Les enfants, les membres de l'équipe pédagogique et les agentes se sont installées dans les nouveaux locaux de l'école maternelle Jean-de-la-Varende. Suite à la visite des lieux jeudi 30 octobre, la plupart des parents ont été satisfaits.

Ce lundi 3 novembre, jour de reprise après les congés scolaires de la Toussaint, les enfants, les membres de l'équipe pédagogique et les agentes ont pris possession de leurs nouveaux locaux. L'école maternelle Jean-de-la-Varende est désormais installée dans le prolongement du bâtiment accueillant l'école élémentaire Gustave-Flaubert.

Ce transfert s'inscrit dans le cadre d'un programme de rénovation des établissements scolaires (notamment sur le plan énergétique) mené dans son territoire par la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault (CDC VAM). Il s'agit, dans le même temps, d'optimiser les surfaces utilisées et de rationaliser l'usage des bâtiments dans l'objectif de limiter les coûts de fonctionnement.

### Plus de 300 000 € de travaux

Dans cette partie du bâtiment dorénavant dédiée à l'école maternelle, cinq classes sur deux niveaux dotés d'un équipement pour les enfants à mobilité réduite ont été entièrement refaites, aménagées et mises au goût du jour. Des sanitaires adaptés ont été créés ainsi qu'une ouverture donnant accès aux anciens locaux occupés par l'école de musique intercommunale, aujourd'hui affectés à l'accueil des garderies (maternelle et élémentaire) et des centres de loisirs.

Le coût global des travaux qui ont été réalisés par les entreprises locales Elairgie, Martin Fermetures et Martin Constructions, s'élève à plus de 300 000 €. Durant les vacances, les agents de la CDC VAM ont procédé au déménagement de l'école depuis la rue d'en face, rue Allain III. Les familles ont été conviées à les visiter, jeudi 30 octobre. Cette visite s'est déroulée sous la conduite du président de la CDC, [Sébastien Gourdel](#), du vice-président délégué aux affaires scolaires, [Gérard Rosé](#), de la responsable des affaires scolaires, [Anita Levallois](#) et du responsable des bâtiments, [Jérôme Bignon](#).

## « Un nouvel environnement confortable »

Elle est destinée « à vous permettre de découvrir ce nouvel environnement confortable et répondant aux nombreuses attentes, si ce n'est toutes, offrant le meilleur cadre pédagogique pour vos enfants », souligne Sébastien Gourdel, saluant le travail réalisé par les agents de la CDC « pour mener à bien ce projet qui s'est réalisé dans des temps extrêmement courts ». Gérard Rosé estime, compte tenu de son expérience d'enseignant et de principal de collège, que « le bâti en bon état a une incidence positive sur les apprentissages des élèves ».

Le rendez-vous a permis aux parents d'échanger avec les élus sur certains sujets comme la création d'un préau, l'aménagement de la cour et sur certains points liés à sa sécurisation. « Compte tenu des budgets, le préau sera envisagé pour l'année suivante », précise Gérard Rosé. Quant aux jeux, « ils ne peuvent pas être démontés depuis l'ancienne cour pour être remontés ici, ils ne répondraient plus aux normes », explique Gérard Rosé. Sébastien Gourdel enchaîne sur le fait que « l'aménagement de la cour prendra un peu de temps. Ce projet s'intègre dans une réflexion de la collectivité pour qu'il s'inscrive dans la démarche des Cours oasis que nous comptons mener dans les écoles du territoire ». Cette démarche consiste « à végétaliser les cours de récréation. Tout cela fait partie des projets de la collectivité. On y va pas à pas ».

## « Une visite nécessaire »

Durant la visite des locaux, les réactions des parents sont positives. Fiona constate que « les classes sont magnifiques, il y a de l'espace et c'est très lumineux ». Antoine indique que « c'est tout neuf, c'est bien ». Kathleen estime que « cette visite était nécessaire, car on se posait des questions. C'est plus petit, mais tout est propre et fonctionnel ». Qui plus est, « je n'ai plus qu'un seul endroit où me rendre pour mes deux enfants ». La salle de motricité aménagée dans une partie du restaurant scolaire devrait être opérationnelle dans le courant du premier trimestre 2026. S'ensuivra un programme d'isolation et de rénovation des locaux de l'école élémentaire pour un montant estimé à 350 000 €.

Les locaux de l'école maternelle laissés vacants sont destinés à accueillir, en 2026, le siège et les services de la CDC VAM.





Les familles ont été accueillies par Sébastien Gourdel et Gérard Rosé qui ont rappelé les raisons de ce transfert et ont répondu aux questionnements des parents





Des salles de classes au goût du jour